

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00813

Numéro SIREN : 341 384 030

Nom ou dénomination : SARL BIJOUTERIE DEVIGNE ET FILS

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2019 sous le numéro de dépôt 19741

Greffe du tribunal de commerce de Marseille



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 11/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/19741

Déposant :

Nom/dénomination : SARL BIJOUTERIE DEVIGNE ET FILS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 341 384 030

N° gestion : 1987 B 00813

COMPTES ANNUELS du 01/04/2018 au 31/03/2019

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4

certifié conforme
le 06/04/2019 le 6 Juin 2019

~~JEAN-PIERRE LA ROCCA~~

JEAN- PIERRE LA ROCCA
28 TRAVERSE PARANGON
Cap Mediterranee
13008 MARSEILLE
04.91.72.72.72



JEAN-PIERRE LA ROCCA

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 800.00	1 800.00				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	18 946.73	18 946.75	0.02	0.02		
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	89 832.22	85 281.10	4 551.12	2 185.86	2 365.26	108.21
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	45.73		45.73	45.73			
Prêts							
Autres immobilisations financières	10 758.90		10 758.90	10 697.44	61.46	0.57	
Total II	121 383.58	106 027.85	15 355.73	12 929.01	2 426.72	18.77	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	184 689.10	22 189.79	162 499.31	152 398.76	10 100.55	6.63
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	6 938.07		6 938.07	7.00	6 931.07	NS
	Autres créances	61 941.31		61 941.31	37 455.31	24 486.00	65.37
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	16 311.17		16 311.17	7 855.60	8 455.57	107.64	
Charges constatées d'avance (3)	4 790.31		4 790.31	1 763.46	3 026.85	171.64	
Total III	274 669.96	22 189.79	252 480.17	199 480.13	53 000.04	26.57	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	396 053.54	128 217.64	267 835.90	212 409.14	55 426.76	26.09	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.10-



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/03/2019	12	31/03/2018	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000)	150 000.00		150 000.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 678.81		7 678.81			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	6 724.03		6 724.03			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	62 104.09		62 104.09			
	Report à nouveau	200 416.45		96 047.33	104 369.12	108.66	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 673.60		104 369.12	71 695.52	68.69	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	6 583.12		26 090.48	32 673.60	125.23		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	42 822.53			42 822.53		
	Concours bancaires courants	36 966.36		65 561.69	28 595.33	43.62	
	Emprunts et dettes financières diverses	546.00			546.00		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 137.65		38 426.02	30 711.63	79.92	
	Dettes fiscales et sociales	98 320.17		74 913.78	23 406.39	31.24	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	26 626.31		7 417.17	19 209.14	258.98		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	274 419.02		186 318.66	88 100.36	47.28	
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	267 835.90		212 409.14	55 426.76	26.09	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

241 340.13 186 318.66



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2019 12			Exercice N-1 31/03/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	358 971.50		358 971.50	412 833.14		53 861.64	13.05
Production vendue de biens							
Production vendue de services	209 445.59		209 445.59	203 367.72		6 077.87	2.99
Chiffre d'affaires NET	568 417.09		568 417.09	616 200.86		47 783.77	7.75
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			981.92	2 754.17		1 772.25	64.35
Autres produits			8 067.79	885.48		7 182.31	811.12
Total des Produits d'exploitation (I)			577 466.80	619 840.51		42 373.71	6.84
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			262 831.06	175 656.87		87 174.19	49.63
Variation de stock (marchandises)			10 733.09	74 985.36		85 718.45	114.31
Achats de matières premières et autres approvisionnements			34 916.41	45 573.32		10 656.91	23.38
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			162 353.75	191 246.48		28 892.73	15.11
Impôts, taxes et versements assimilés			12 576.13	12 802.49		226.36	1.77
Salaires et traitements			88 415.25	108 799.44		20 384.19	18.74
Charges sociales			34 528.88	42 133.55		7 604.67	18.05
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 576.57	816.49		760.08	93.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			632.54	6 475.67		5 843.13	90.23
Dotations aux provisions							
Autres charges			26.51	294.97		268.46	91.01
Total des Charges d'exploitation (II)			587 124.01	658 784.64		71 660.63	10.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 657.21	38 944.13		29 286.92	75.20
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/03/2019	12	31/03/2018	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 307.15	14 352.93	13 045.78	90.89
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 307.15	14 352.93	13 045.78	90.89
2. Résultat financier (V-VI)	1 307.15	14 352.93	13 045.78	90.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	10 964.36	53 297.06	42 332.70	79.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 288.80	5 288.80	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	6 000.00	10 500.00	4 500.00	42.86
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	6 000.00	15 788.80	9 788.80	62.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	27 709.24	5 880.86	21 828.38	371.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		60 980.00	60 980.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	27 709.24	66 860.86	39 151.62	58.56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 709.24	51 072.06	29 362.82	57.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	583 466.80	635 629.31	52 162.51	8.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	616 140.40	739 998.43	123 858.03	16.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	32 673.60	104 369.12	71 695.52	68.69

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE DU 01/04/2018 AU 31/03/2019

Céline Lafont
le 06/12/2019



JEAN- PIERRE LA ROCCA
28 TRAVERSE PARANGON
Cap Mediteranee
13008 MARSEILLE
04.91.72.72.72

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluation des créances et des dettes	4
Dépréciation des créances	4
Produits à recevoir	4
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	5

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 267 835.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 568 417.09 Euros et dégageant un déficit de 32 673.60- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 800		
TOTAL	1 800		
Constructions sur sol propre	18 947		
Installations générales agencements aménagements divers	76 995		3 942
Matériel de transport	40 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 896		
TOTAL	145 037		3 942
Autres titres immobilisés	46		
Prêts, autres immobilisations financières	10 697		61
TOTAL	10 743		61
TOTAL GENERAL	157 580		4 003

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 800	1 800
TOTAL			1 800	1 800
Constructions sur sol propre			18 947	18 947
Installations générales agencements aménagements divers			80 937	80 937
Matériel de transport		40 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 896	8 896
TOTAL		40 200	108 779	108 779
Autres titres immobilisés			46	46
Prêts, autres immobilisations financières			10 759	10 759
TOTAL			10 805	10 805
TOTAL GENERAL		40 200	121 384	121 384

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 800			1 800
TOTAL	1 800			1 800
Constructions sur sol propre	18 947			18 947
Installations générales agencements aménagements divers	76 995	484		77 478
Matériel de transport	40 200		40 200	0
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 710	1 093		7 803
TOTAL	142 851	1 577	40 200	104 228
TOTAL GENERAL	144 651	1 577	40 200	106 028



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	484				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 093				
TOTAL	1 577				
TOTAL GENERAL	1 577				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	21 557	633			22 190
TOTAL	21 557	633			22 190
TOTAL GENERAL	21 557	633			22 190
Dont dotations et reprises d'exploitation		633			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 759	0	10 759
Autres créances clients	6 938	6 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 924	2 924	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 153	3 153	
Débiteurs divers	55 864	55 864	
Charges constatées d'avance	4 790	4 790	
TOTAL	84 429	73 670	10 759

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	36 966	36 966		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	42 823	9 744	33 079	
Fournisseurs et comptes rattachés	69 138	69 138		
Personnel et comptes rattachés	4 264	4 264		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 223	5 223		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 727	3 727		
Autres impôts taxes et assimilés	85 107	85 107		
Groupe et associés	546	546		
Autres dettes	26 626	26 626		
TOTAL	274 419	241 340	33 079	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 177			



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	300.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 924
Total	2 924

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	256
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 861
Dettes fiscales et sociales	88 462
Autres dettes	1 739
Total	98 318



ANNEXE

Exercice du 01/04/2018 au 31/03/2019

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 790
Total	4 790

Le 30/09/2019
DEVIGNE JEAN JACQUES Gérant



BIJOUTERIE DEVIGNE & Fils
Société à responsabilité limitée

au capital de 150 000 euros

Siège social : Centre Commercial, RN 96
13112 LA DESTROUSSE
341384030 RCS Marseille

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 septembre 2019

L'an 2019,
Le 30 septembre,
A 9 heures,

Monsieur Jean-Jacques DEVIGNE,

demeurant 53, chemin de l'Union 13720 La BOUILLADISSE,

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 300 euros composant le capital social de la société BIJOUTERIE DEVIGNE & Fils,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Jean-Jacques DEVIGNE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2019 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

JSD



DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à - 32 673,60 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-32 673,60 euros
Report à nouveau antérieur :	-200 416,45 euros
Au compte "report à nouveau" S'élevant ainsi à -233 090,05 euros	-32 673,60 euros

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

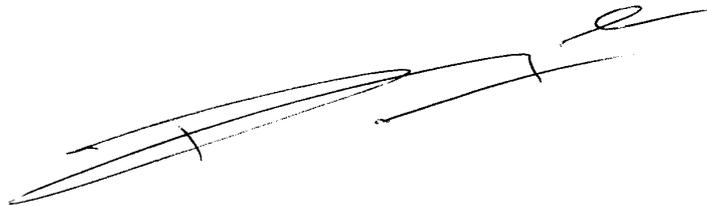
Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Jean-Jacques DEVIGNE



BIJOUTERIE DEVIGNE & Fils
Société à responsabilité limitée

au capital de 150 000 euros

Siège social : Centre Commercial, RN 96
13112 LA DESTROUSSE
341384030 RCS Marseille

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 septembre 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 mars 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 32 673,60 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-32 673,60 euros
Report à nouveau antérieur :	-200 416,45 euros
Au compte "report à nouveau"	-32 673,60 euros
S'élevant ainsi à -233 090,05 euros	

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, en conséquence, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Gérance

CERTIFIÉ CONFORME 